



Proyecto financiado por la Unión Europea

ALLIANCE EURO-LATINOAMÉRICAINE DE COOPÉRATION ENTRE LES VILLES PROJET AL-LAs

APPEL À CONTRIBUTIONS POUR LE PRIX DE RECHERCHE AL-LAs SUR L'INTERNATIONALISATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MEXICO, D.F, PARIS, FRANCE, 22 SEPTEMBRE 2014

I. CONTEXTE

Dans le cadre du programme thématique de l'Union Européenne « Acteurs non-étatiques et autorités locales en développement ANE/AL », s'inscrit le projet AL-LAs « **Alliance euro-latinoaméricaine de coopération entre les villes** ». Le projet, coordonné par le Gouvernement de la Ville de Mexico, rassemble huit partenaires et quatre collaborateurs¹.

Le projet a comme objectif la consolidation de la capacité d'action collective des autorités locales d'Amérique latine, de leurs réseaux et de leurs partenaires dans les relations internationales contemporaines, pour améliorer la qualité de leurs politiques publiques et de leur développement territorial, selon trois thèmes prioritaires : le développement durable, l'inclusion sociale et l'attractivité territoriale.

Les objectifs spécifiques proposés sont : i) renforcer la capacité institutionnelle des autorités locales pour établir une politique publique précise des relations internationales et travailler de façon coordonnée en réseau. ii) s'appuyer sur des plans stratégiques participatifs sur long terme et sur des mécanismes de concertation multi-acteurs pour l'internationalisation et la coopération décentralisée. iii) accompagner des actions spécifiques visant à développer les relations internationales et la coopération décentralisée autour des trois thèmes prioritaires.

Les bénéficiaires finaux de l'ensemble de l'action peuvent se ranger en trois groupes : 1) Les habitants et les communautés qui résident dans les territoires des collectivités territoriales concernées et qui profitent d'une plus grande visibilité de leur territoire au niveau international ; 2) Les fonctionnaires publics, les techniciens et les professionnels des collectivités locales qui seront par conséquent qualifiés pour devenir des acteurs de changements et des reproducteurs de connaissances et d'expériences ; 3) Les acteurs non-étatiques, en particulier ceux qui reçoivent (ou peuvent recevoir) de manière directe les impacts positifs de l'internationalisation et de la coopération décentralisée : universités, entreprises, chambres de tourisme, d'industrie et de commerce, organismes culturels, groupes artistiques, étudiants, entre autres acteurs.

Pour remplir ces objectifs spécifiques, une série d'activités concrètes a été mise en place, chacune menée par un partenaire distinct. Parmi ces activités, AL-LAs a formé une **Communauté d'experts et d'institutions liés à l'action internationale des collectivités territoriales et de la coopération décentralisée**. Au sein du projet, Cités Unies France (CUF) est l'institution chargée de coordonner la Communauté d'experts et d'institutions.

Ladite Communauté se constitue comme un espace de convergence entre les différents acteurs des relations internationales entre collectivités locales, dans lequel il s'agit de partager et générer des connaissances, ainsi que d'entamer de nouveaux dialogues, débats et travaux en réseau. Le tout à travers divers instruments, parmi lesquels se

¹ Les partenaires sont : La Municipalité Métropolitaine de Lima, Pérou ; la Municipalité du District Métropolitain de Quito, Équateur ; la ville de Medellín, Colombie, à travers l'Agence de Coopération et d'Investissement de Medellín et de la région métropolitaine (ACI) ; les villes de Belo Horizonte, Brésil ; de Montevideo, Uruguay ; et de Morón, Argentine ; le Fond Andalou de Municipalités pour la Solidarité Internationale, Espagne (FAMSI) et Cités Unies France (CUF). D'autre part, les collaborateurs sont : l'Université de Rosario en Colombie ; l'Institut français d'Amérique latine (IFAL), le Service Extérieur du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes de France (Ambassade de France au Mexique); l'Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales (ARRICOD) et l'Association mexicaine des services de relations internationales des États (AMAIE).



Proyecto financiado por la Unión Europea

trouve l'organisation d'un concours de recherche, l'élaboration et la publication d'un numéro spécial AL-LAs+CUF des *Cahiers de la Coopération Décentralisée*, où seront publiés les travaux lauréats du concours. Les Cahiers constituent une ligne de publication de Cités Unies France (CUF) dédiée à des recherches spécialisées en coopération décentralisée. Le numéro spécial AL-LAs+CUF sera publié en français, espagnol et portugais. (Voir : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article557>).

II. MODALITÉS DE CONTRIBUTION

Le projet AL-LAs rend public l'appel à contributions pour la remise de quatre (4) prix pour des travaux de recherche qui abordent l'un des thèmes suivants :

1. ACTION INTERNATIONALE POUR DES VILLES ET TERRITOIRES DURABLES
2. ACTION INTERNATIONALE POUR L'INCLUSION SOCIALE AU NIVEAU LOCAL
3. ATTRACTIVITE INTERNATIONALE DES VILLES
4. COLLECTIVITES LOCALES ET AGENDA MONDIAL (Agenda Post 2015 ; Objectifs de Développement Durable ; HABITAT III)

Les travaux présentés devront analyser l'un de ces quatre thèmes, sous la forme d'un développement théorique illustré par des cas concrets. Ne seront pas valorisés les travaux uniquement circonscrits à des études de cas ou des expériences spécifiques ; ni les développements exclusivement théoriques, sans ancrage dans des cas concrets. Les travaux présentés devront être inédits et se différencier (dans l'approche et le contenu) des documents des Ateliers du Projet AL-LAs.

2.1 PRIX

Les travaux sélectionnés recevront les Prix suivants :

- PREMIER PRIX : gratification économique de cinq cent euros (500€) et publication du travail dans le numéro spécial AL-LAs+CUF des Cahiers de la Coopération Décentralisée
- SECOND PRIX : publication du travail dans le numéro spécial AL-LAs+CUF des Cahiers de la Coopération Décentralisée
- TROISIEME PRIX : publication du travail dans le numéro spécial AL-LAs+CUF des Cahiers de la Coopération Décentralisée
- QUATRIEME PRIX : publication du travail dans le numéro spécial AL-LAs+CUF des Cahiers de la Coopération Décentralisée

La sélection des travaux se fera sur la base d'un double ordre de mérite. D'un côté, parmi les travaux qui abordent un même thème (sur les quatre qui font l'objet de ce Prix), sera sélectionné le premier lauréat correspondant à cet ordre de mérite. C'est-à-dire qu'un travail sera sélectionné pour chacun des thèmes. Ensuite, sur les quatre travaux sélectionnés (un par thème), un autre ordre de mérite s'appliquera pour indiquer l'ordre des lauréats (de la première à la quatrième place).

2.2 CANDIDATURE

L'appel à contributions est ouvert à tous, avec comme seul pré-requis que l'auteur du travail présenté, s'il n'est pas déjà membre de la Communauté d'Experts et d'Institutions de AL-LAs, s'y inscrive au préalable à travers le site web du projet. Dans le cadre de cet appel à contributions, seul un travail par auteur pourra être présenté.

2.3 CARACTERISTIQUES DES TRAVAUX

- Longueur minimum de 10 pages et maximum de 15 pages (taille A4), annexes inclus.



Proyecto financiado por la Unión Europea

- Pagination : les travaux devront être présentés en police ARIAL 10 ; interligne 1,5 ; et marges normales pour une page A4.
- Références bibliographiques : elles doivent être incluses à la fin du travail et observer les normes de présentation de références bibliographiques indiquées dans le document ci-joint.
- Langues : les travaux pourront être rédigés en français, espagnol ou portugais.
- Les articles devront être accompagnés de : a) Un CV concis de l'auteur et de ses coordonnées, b) Un bref résumé du travail et c) Des mots-clés.

2.4 JURY ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Le Jury du Concours, qui évaluera les travaux présentés et sélectionnera les lauréats, sera composé de :

- Un représentant de Cités Unies France
- Un représentant de la Coordination du projet AL-LAs (Gouvernement de la Ville de Mexico)
- Les coordinateurs de la Communauté d'experts CUF-AL-LAs
- Un représentant de l'Intendance Municipale de Montevideo, en représentation des partenaires AL-LAs
- Un représentant de l'Université de Rosario, Colombie, en représentation des collaborateurs AL-LAs

Le Jury se réserve le droit d'arbitrer ou d'interpréter tout sujet qui ne serait pas prévu ou abordé dans les présentes modalités. Le projet AL-LAs se réserve le droit de demander la révision des travaux lauréats pour leur publication, si le Jury le propose. Les critères qui seront valorisés pour la sélection des travaux sont les suivants :

| Critère | Notation |
|--|------------------|
| <u>Pertinence</u> : sera valorisée l'adéquation du travail à l'un des quatre thèmes de l'appel à contributions, ainsi que sa pertinence quant à la thématique et l'approche de AL-LAs. | 30 points |
| <u>Qualité technique</u> : seront valorisés les objectifs, la méthodologie et la structure du travail. De même, l'analyse et les arguments exposés seront pris en compte. | 30 points |
| <u>Innovation</u> : sera valorisée l'originalité du travail, son apport de nouvelles idées ou approches d'analyse. | 20 points |
| <u>Style</u> : Clarté conceptuelle et d'expression. | 20 points |

Au moment de la sélection, le Jury prendra également en compte des critères de genre et de répartition géographique. Quiconque répond à cet appel à contributions accepte tacitement ses termes et cède les droits d'auteur de son article au projet AL-LAs.

2.5 CHRONOGRAMME

| | |
|---|--------------------------|
| Lancement de l'appel à contributions | 22 septembre 2014 |
| Fermeture de l'appel à contributions et date limite d'envoi des travaux | 8 décembre 2014 |
| Résultats de la sélection et envoi, pour les cas concernés, des propositions de révision des travaux sélectionnés | 15 janvier 2015 |



Proyecto financiado por la Unión Europea

Envoi des travaux sélectionnés revus

30 janvier 2015

2.6 REMISE

Les travaux devront être envoyés par mail – au format PDF – à l'intention de **M. BERTRAND GALLET**, Directeur Général de Cités Unies France, à l'adresse mail f.medina@cites-unies-france.org, avec en copie l'**ING. CUAUHTÉMOC CÁRDENAS SOLÓRZANO**, Coordinateur Général des Relations Internationales, Direction du Gouvernement du District Fédéral à l'adresse mail coordinacion.gdf@proyectoallas.net. Toute **demande d'éclaircissement** sur les présentes modalités sera répondue par Mme Felicia Medina de Cités Unies France à l'adresse mail : f.medina@cites-unies-france.org, jusqu'au **28 novembre 2014**.